

08 jan 2015 -12:47

Appartient à Conseil des ministres du 9 janvier 2015

Participation de la Défense au Baltic Air Policing 2015

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le déploiement d'un détachement militaire et de F-16, dans le cadre de l'opération Enhanced Air Policing Mission dans les pays baltes.

Un détachement de soutien composé d'environ 55 militaires ainsi que quatre avions F-16 belges seront déployés sur l'aéroport militaire de Malbork (Pologne) pendant deux périodes d'environ quatre mois, de janvier à août 2015. Deux personnes de ce détachement seront engagées dans un *Control and Reporting Center* (CRC) en Lituanie pour l'entraînement et le coaching du personnel de la défense aérienne lithuanienne. Un officier de liaison sera également intégré au sein du *Air Operations Center* à Varsovie.

L'opération *Enhanced Air Policing Mission* s'inscrit dans le cadre du *Readiness Action Plan* de l'opération *Baltic Air Policing* de l'OTAN, qui a pour but d'assurer la défense de l'espace aérien balte.

Les pilotes et le personnel déployé au CRC en Lituanie seront engagés sous le statut *assistance militaire* (AR 03 - coefficient 2). Le détachement déployé à Malbork et l'officier de liaison en poste à Varsovie seront engagés sous le statut *assistance militaire - engagement en dehors de la zone d'engagement* (AR 03 - coefficient 2).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>